

# Veille agricole Hongrie

## Avril 2025

### Inflation

L'Office central des statistiques, KSH a annoncé que le prix à la consommation a progressé en moyenne de 4,7 % par rapport à mars 2024, dont +7 % pour les denrées alimentaires, notamment pour la farine (42,2 %), l'huile de cuisson (32,7 %), les œufs (26,1 %), le café (18,6 %), le chocolat (17,6 %), le lait (16,7 %), les jus de fruits et de légumes (16,0 %), le beurre (13,7 %) et la volaille (7,6 %).

### Changement du secrétaire d'Etat à l'agriculture

Zsolt Feldman, secrétaire d'Etat, qui était l'un des plus anciens fonctionnaires du ministère de l'agriculture a été démis de ses fonctions le 6 avril 2025. Il a travaillé sans interruption pendant 20 ans depuis l'obtention de son diplôme de droit au ministère de l'agriculture, comme secrétaire d'Etat adjoint entre 2010 et 2018, puis secrétaire d'Etat à partir de 2018. La raison de son licenciement tiendrait, selon Szabad Európa, à ce que le gouvernement n'estimait pas très efficace les paiements pour les subventions au développement rural. Son remplaçant sera Imre Hubai, qui était jusqu'ici le président de l'assemblée du comté de Jász-Nagykun-Szolnok.

József Viski a également été nommé Secrétaire d'Etat, mais agira également en tant que Commissaire du gouvernement à l'avenir, avec pour mission d'accélérer le processus de versement des subventions agricoles. On relèvera toutefois qu'il ne dépendra pas du ministre de l'agriculture, mais sera rattaché directement au Premier ministre (et assisté d'un secrétariat au sein du ministère de l'agriculture).

Le gouvernement a également mis en place un nouveau comité, le Comité interministériel de suivi de la distribution des fonds agricoles et de développement rural, chargé d'examiner l'efficacité de la distribution des subventions.

### Nouvelle autorité

En janvier dernier, l'Autorité nationale de la politique commerciale et de la protection des consommateurs (NKFH) a été créée pour harmoniser la politique commerciale et le système de protection des consommateurs. Ce changement affectera également les contrôles de la sécurité alimentaire. Les activités de la nouvelle autorité couvrent quatre domaines : le soutien professionnel à la politique commerciale, la protection des consommateurs, le contrôle de la sécurité alimentaire et les analyses de laboratoire.

Dans cette nouvelle structure, NKFH a repris une partie des tâches de l'Office national de la sécurité de la chaîne alimentaire (NÉBIH). Pendant que NÉBIH reste responsable pour la surveillance de la production et la transformation des denrées alimentaires, NKFH s'occupe de la distribution des denrées alimentaires.

### Fièvre aphteuse

Le 17 avril, un nouveau foyer de fièvre aphteuse a été confirmé dans le comté de Győr-Moson-Sopron, à Rábapordány. La maladie avait déjà été détectée entre le début du mois de mars et le mois suivant

dans quatre élevages bovins, également dans le comté de Győr-Moson-Sopron, à Kisbajc, Levele, Darnószelin et Dunakilit . Les 875 animaux de Rábapordány, qui étaient des vaches laitières, ont été abattus et enterrés dans la région de Bábolna avec les précédentes. À la ferme de Rábapordány, la désinfection a déjà été effectuée et des mesures de santé animale les plus strictes resteront en vigueur jusqu'au 31 mai.

L'Autriche a, de son côté, renforcé ses restrictions, et n'accepte dans ses abattoirs que des animaux hongrois qui disposent d'un test sanguin négatif. La Croatie n'autorise elle que les mouvements de transit du bétail hongrois à travers son territoire. Pour ce qui est de la frontière slovaque-hongroise, une désinfection massive se poursuit.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du Régime de la garantie des salaires, aidera les exploitations agricoles officiellement fermées. Le montant de l'aide d'État s'élèvera à 2 945 570 HUF par travailleur. Des fonds d'indemnisation sont également prévus pour les mesures de protection, ainsi que pour les éleveurs. Ces derniers, touchés par la fièvre aphteuse, seront entièrement indemnisés par l'État. Le gouvernement souhaite aussi les aider à redémarrer leurs exploitations (décret n° 72/2025 IV.10). En substance, les conditions d'indemnisation sont les suivantes (article 2) :

- a. L'exploitation d'élevage doit être utilisée et exploitée conformément à son usage au moment de l'adoption de la mesure, dans le respect des autorisations et permis correspondants et pendant au moins la période visée au point b).
- b. Le nombre d'animaux d'élevage doit atteindre le même niveau qu'avant la maladie virale dans un délai de trois ans.

Si l'éleveur ne respecte pas l'engagement prévu dans le décret, il devra rembourser 40 % du montant qui lui était versé, majoré de deux fois par le taux d'intérêt de base de la Banque centrale (*11 avril*).

Dans les exploitations où l'abattage obligatoire des animaux a été requis, un moratoire sur les prêts s'appliquera automatiquement aux prêts contractés antérieurement. Les agriculteurs concernés pourront reporter le paiement du prêt, des intérêts et des frais.

Pour les agriculteurs directement touchés par l'épidémie, un mécanisme de prêt à taux zéro et sans frais est mis en place dans le cadre du programme de la carte Széchenyi pour les aider à redémarrer leur activité. En outre, le ministère de l'économie nationale a demandé à la Banque hongroise de développement de fournir un financement à des conditions privilégiées pour les éleveurs de bétail. Les avantages seront ouverts non seulement aux éleveurs de bovins et de porcs, mais aussi à tous les acteurs du secteur de l'élevage, y compris les éleveurs de volailles, ce qui contribuera à assurer la stabilité financière du secteur après le retrait des banques commerciales de ce segment économique. Le ministre de l'agriculture, István Nagy, a annoncé un appel d'offres pour le développement d'infrastructures sanitaires et épidémiologiques pour les élevages de bovins, d'ovins et de caprins. L'objectif du ministère de l'agriculture est de s'assurer que tous les candidats reçoivent de l'aide, et si nécessaire, l'argent sera transféré à partir d'autres sources.

La livraison des produits est interdite hors de la zone infectée mais, selon le ministre, beaucoup de partenaires étrangères sont réticents pour acheter des produits en provenance de Hongrie. En réponse, la Hongrie va introduire des mesures de réciprocité à l'encontre des États membres qui ne veulent pas accepter les produits hongrois conformément à la loi. Des négociations internationales sont par ailleurs en cours pour tenter de lever les restrictions à l'exportation.

Selon un expert, il sera très difficile de rétablir la confiance avec les pays extérieurs à l'UE. Sur certains marchés, le retour des produits hongrois pourrait prendre un an, notamment pour les marchés japonais et du Proche et Moyen-Orient. Les marchés turc et britannique pourraient en revanche revenir plus vite en grâce, mais ceci reste encore à être démontré dans la réalité.

### **Fièvre aphteuse : Nouvelle réglementation**

L'Office national de sécurité de la chaîne alimentaire (Nébih) a précisé qu'à partir du 20 avril 2025, toutes les fermes d'élevage commerciale de Hongrie devront tenir un registre détaillé des visiteurs. Devront être enregistrées de manière précise toutes les personnes qui entrent et sortent des locaux de l'installation, ainsi que la circulation de tous les véhicules.

Cette nouvelle réglementation a été imposée pour prévenir la propagation et réduire les dommages causés par les maladies qui menacent le secteur de l'élevage en Hongrie, notamment la grippe aviaire, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants et, en particulier, la fièvre aphteuse. L'autorité compétente peut imposer une amende en cas de non-respect du nouveau décret.

### **Grippe aviaire**

Le laboratoire de l'Office national de sécurité de la chaîne alimentaire (Nébih) a détecté le virus de la grippe aviaire dans les comtés de Csongrád-Csanád et Jász-Nagykun-Szolnok, l'abattage des animaux infectés est en cours. Le virus de la grippe aviaire (H5N1) a été détecté dans des échantillons provenant de fermes d'élevage à Bordány dans le comté de Csongrád-Csanád (2000 animaux) et à Tószeg dans le comté de Jász-Nagykun-Szolnok (3850 animaux).

Il existe un lien entre les deux sites car des animaux ont été transportés de la ferme de Bordány à Tószeg. Une zone de protection d'un rayon de 3 km a été établie autour des exploitations et une zone de surveillance élargie a été mise en place. La zone de restriction existante a été élargie et la levée de la restriction sera reportée en raison de l'apparition de nouveaux foyers. La Hongrie tardera également à retrouver son statut d'exemption de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Tant que ce statut ne sera pas rétabli, le repeuplement des élevages ne pourra pas commencer.

### **L'impact de l'intervention du gouvernement**

Selon le ministre de l'agriculture, lors de l'introduction de la marge sur le prix de vente des denrées alimentaires, le tarif de 874 produits alimentaires (sur les 1 000 concernés dans 30 catégories) a baissé en moyenne de 17,7 % et la baisse dépasse 40 % pour 100 produits. Actuellement, 894 produits sont moins chers, en moyenne, de 18,8 %. Le gouvernement a menacé les distributeurs d'étendre le plafond à tous les produits s'ils augmentent les prix des produits non couverts par la mesure.

Parmi les baisses les plus marquées, on relève des chutes de prix de 31 % pour le saindoux, 27 % pour la crème aigre, 25 % pour la margarine, 22 % pour la farine de strudel et 20,6 % pour la farine fine.

M. Suppan Gergely, secrétaire d'État adjoint (SEA), en charge de l'Analyse macroéconomique au ministère de l'Économie nationale, a souligné que le plafonnement des marges avait entraîné une baisse des prix qui pouvait aller jusqu'à 40, voire 50 %, pour de nombreux aliments, et a souligné l'efficacité de cette mesure. Il l'a justifié aussi car, selon lui, la marge pouvait aller jusqu'à 120 % pour certains produits. Le SEA a ajouté que le gouvernement surveillera « les conséquences de cette mesure jusqu'au 31 mai, date à laquelle, en principe, elle devrait prendre fin.

Les analystes s'attendent à ce que l'impact de l'intervention du gouvernement sur les prix des denrées alimentaires soit pleinement visible dans les données du mois d'avril. Le ministère de l'économie nationale anticipe que l'inflation retombera à 4 % ce mois-ci, et l'inflation alimentaire à 5 %.

Lors d'une conférence de presse de fin avril, le ministre de l'économie nationale Márton Nagy a confirmé que le gouvernement décidera du sort du gel des marges le 21 mai. Il est fort probable qu'il ne soit pas levé, et même étendu à d'autres produits.

### **Nouvelles règles d'étiquetage pour les produits laitiers**

Le ministre hongrois de l'agriculture a publié un nouveau décret selon lequel des changements significatifs seront introduits, en particulier pour l'utilisation du terme « lait » et les exigences pour les produits à base de fromage de chèvre.

Le règlement vise à fournir aux consommateurs des informations claires et précises sur la nature et la qualité des produits laitiers qu'ils achètent. Selon le décret, l'utilisation du terme « lait » sera interdit pour les produits laitiers aromatisés qui contiennent de l'eau et l'appellation „fromage de chèvre” ne peut être utilisé que pour les produits fabriqués à partir de lait de chèvre à 100 %.

Ce nouveau décret renforce également la sécurité alimentaire sur les solvants d'extraction utilisés dans les produits fabriqués.

### **Frais de l'eau dans le secteur agricole en 2025**

Selon une décision gouvernementale, les producteurs agricoles seront exemptés du paiement des frais de service de l'eau agricole en 2025.

Les coûts de 2025 seront pris en charge par le budget central. Cette décision a été arrêtée pour maintenir la « compétitivité de la production », mais n'est toutefois pas sans précédent. Le gouvernement a aussi pris en charge le paiement des redevances lors des deux années précédentes.

### **Auchan GO**

Auchan a ouvert son premier magasin innovant en avril à Budapest. Ce premier point de vente intelligent, Auchan GO, a été inauguré à Újbuda, dans le parc Bikás et les achats s'y effectuent avec un système de paiement numérique. Le magasin est ouvert 24 heures sur 24, et dispose de 420 produits, dont des aliments de base.

Auchan GO est surveillé par un système de caméras basé sur l'intelligence artificielle et est équipé d'un système d'étagères à détection de poids.